

La Dzèbe : activités, participation, fonctionnement et projet 2017

Madeline Heiniger, décembre 2016

Introduction

La Dzèbe, créée à l'initiative de quelques jeunes Agaunois, a fêté ses vingt ans en 2014. Selon ses statuts, cette association :

- met à disposition des jeunes un lieu d'accueil favorisant les rencontres, le dialogue, l'écoute et la participation.
- encadre les jeunes dans leur apprentissage de la vie en société, en leur apprenant à vivre les uns avec les autres dans le respect des différences et particularités de chacun.
- organise des activités récréatives, culturelles et sportives variées adaptées aux besoins des jeunes.
- encourage les jeunes à prendre des responsabilités en les soutenant dans l'organisation d'événements et la mise en place de projets.

L'assemblée générale a lieu chaque printemps. Le comité se réunit 5 à 6 fois par an. Les comptes sont tenus par le comptable de la commune, et révisés par deux membres du conseil général et de la commission jeunesse.

Dzèbe : 2013-2016 en grandes lignes

- 2013 : deux animatrices pour un total d'activité de 70% / préparation des 20 ans par diverses activités des jeunes / évacuation du skate park délabré + projet nouveau / septembre : démission Christèle Gaillard / décembre : passage à 60% Isabelle Frossard + engagement animatrice auxiliaire Tiffany Broquard.
- 2014 : fonctionnement en nouvelle équipe / travail sur 20 ans (expo en janvier 2015) / automne : déménagement local Tuilerie /réorganisation de Leodance : direction par Florent Champliau / octobre : création nouvelle association Ride park.
- 2015 : renouvellement du comité et des statuts en AG 2015 / synergies et ouverture par l'emplacement du local au cœur de St-Maurice/ groupe de travail Ride Park et recherche fonds.
- 2016 : printemps : temps de réflexion sur réorientation de la Dzèbe / fin mandat Tiffany / engagement court terme de Lucas Regalo / mise en ligne site www.ladzebe.ch / projet de collaboration avec HES-SO / renouvellement comité Ride Park et activités en lien / Leodance : spectacle des 10 ans et approbation nouveaux statuts.

Financement

Charges 2015

Salaires et charges sociales	47'630.-
Activités, animation	3'600.-
Divers, bureau, formation	2'900.-

Recettes 2015

Participation communale	54'000.-
Dons, produits extraordin.	5'140.-
divers	40.-

Résultat net : + 4'700.- (Résultat négatif en 2014)
(chiffres arrondis)

Equipe d'animation actuelle

Isabelle Frossard, animatrice socioculturelle à 60%

- Environ 35% pour les activités (accueils libres, ateliers, disco, etc. Y compris préparation avec les jeunes, communication, recherche d'idées, essais, mise en place, rangements, nettoyages...)
 - Environ 65% d'administratif : comptabilité, courrier, projets, programmation, flyers, séances de collaboration, achats et nettoyages.
- Le poste exige une grande souplesse dans les horaires.

Lucas Regalo, animateur auxiliaire à 15%, salaire-horaire

Août-septembre : 90% d'animation avec les jeunes, dont la préparation. 10% autres.
Automne : 70 % d'animation, présentation de la Dzèbe au CO. 30% travail de graphisme (site et Ride park), séances de travail.

Activités de la Dzèbe

- Accueils libres le mercredi après-midi (+ jeudi 16h-18h dès janvier prochain)
- Activités sur inscription le vendredi soir et samedi en journée :
 - o Ateliers à la Dzèbe (cuisine, bricolages, etc.)
 - o Sorties : accrobranche, skatepark, etc.
 - o Repas, discos à la Dzèbe
- Participation à des événements locaux en 2016 :
 - o juin : stand desserts à la fête de la Tuilerie
 - o septembre: stand lors de la balade gourmande
 - o octobre : stand crêpes & hotdogs lors des Défis du jubilé
 - o décembre prochain : présentation du projet Ride Park lors de la vente de sapins
- Accueils sportifs en salle, saison d'hiver

Participation des jeunes

L'animatrice tient une liste des participants à jour dans un cahier de bord, depuis plusieurs années. Nombre de jeunes touchés par les activités de la Dzèbe depuis la rentrée scolaire 2016 : **85 jeunes**, dont une trentaine de filles. Ces jeunes ont fréquenté la Dzèbe par le biais des accueils libres, accueils sportifs, ateliers cuisine ou bricolage, repas et discos.

Depuis que la Dzèbe est dans ses nouveaux locaux (fin 2014), elle a accueilli 50 nouveaux jeunes !

Comme dans toute animation jeunesse, la participation est fluctuante et dépend en partie des groupes qui se forment ou se séparent.

Diverses formes de cette participation :

- Certains ne viennent qu'aux accueils libres et éventuellement aux accueils sportifs. Il s'agit principalement de garçons qui ont fini l'école obligatoire et sont soit à l'EPP, ECCG ou en recherche de place d'apprentissage (selon l'animatrice, deux sont dans ce cas depuis le mois d'août). Mais ces jeunes ayant fini l'école obligatoire sont actuellement moins nombreux. On en compte une dizaine et ils passent de façon épisodique.

- Les autres jeunes qui fréquentent les accueils libres sont des filles et des garçons entre 11 et 14 ans. Selon les jours (mercredi après-midi), présence de 5 à 22 jeunes.

Ces mêmes jeunes sont intéressés à participer à des repas organisés le vendredi soir. Lors de la dernière soirée hotdogs : 12 jeunes.

- En ce qui concerne les ateliers (pâtisserie, bricolage), il s'agit surtout de filles, qui ont connu la Dzèbe par le biais de l'école de danse Leodance et qui ont amené leurs amies. Il y a quelques garçons, mais plus rarement. Entre 5 et 10 participent selon les activités proposées (année précédente, jusqu'à 12 personnes par atelier). Certains de ces jeunes ne viennent que pour ces activités, mais actuellement la plupart viennent aussi aux accueils libres. Leur âge va de 7 à 14 ans.

- Deux accueils sportifs ont eu lieu en novembre, avec une quinzaine de participants chaque fois. Cette activité se poursuit jusqu'en mars.

- Une disco a eu lieu le 3 décembre : 23 jeunes y ont participé. La majorité d'entre eux étaient déjà venus à la Dzèbe.

- 11 jeunes sont ou se sont engagés dans un projet (Ride park, balade gourmande).

En résumé, actuellement, il y a moins de jeunes « consommateurs » qui viennent uniquement pour les accueils libres et ils sont plus nombreux à vouloir participer à des activités, organiser des repas, des fêtes, etc.

Présence de l'animatrice et accueils informels :

Quelques jeunes viennent à la pause de midi le jeudi pour y manger, d'autres passent après les cours, pour une courte visite, pour discuter, être conseillés dans la rédaction d'une lettre de motivation ou pour leurs devoirs. Ceci même s'il n'y a pas officiellement d'accueil. Le vendredi soir, les élèves de Leodance passent avant les cours de danse, notamment pour s'informer sur les activités organisées le samedi ou s'inscrire. Il y a donc une fréquentation de la Dzèbe par quelques jeunes en dehors des heures officielles d'ouverture. L'animatrice fait en sorte d'être là : il s'agit de moments durant lesquels les jeunes peuvent passer dans une ambiance plus calme que lors des accueils libres.

Note : La plupart des jeunes qui viennent à la Dzèbe pratiquent une activité en dehors de la Dzèbe (foot ou danse par exemple).

Collaborations

Dans le cadre des activités de la Dzèbe, son animatrice a également apporté son soutien et collaboré avec :

- la HES : construction et réalisation d'un projet hors-murs par deux étudiants en animation socioculturelle en juin 2016
- l'ECG : travail de 3 étudiants sur la conduite d'un projet à la Dzèbe et avec les jeunes (en cours, avec l'enseignante Linda de Torrenté)
- les autres partenaires communaux : intégration, médiathèque, Maison des arts, SD, etc.

Les locaux sont mis à disposition :

- de la halte-garderie du lundi après-midi (intégration pré-scolaire)
- de l'association Univers'Elles, groupe de femmes interculturel, 1x mois le mardi après-midi
- des jeunes qui souhaitent organiser un événement particulier, avec des règles précises décrites sur le site.

Discipline

Divers outils sont en place pour poser le cadre de la Dzèbe : les jeunes sont invités à signer une charte qui présente les règles de la Dzèbe. Ils doivent s'inscrire pour participer soit aux activités de la Dzèbe, soit lors des accueils sportifs hivernaux. Ils prennent connaissance du règlement à ce moment-là et s'engagent à le respecter.

Le non respect de ces règles conduit à des sanctions qui peuvent aller jusqu'à l'exclusion de la Dzèbe. La présidente est informée de la situation et un courrier adressé aux parents. Diverses situations difficiles ont été évoquées en séances de comité et les animatrices ont également bénéficié d'une supervision au cours de 2014 par un professionnel.

Projet de collaboration avec la HES-SO en 2017 :

L'idée de cette collaboration est née des constats suivants au niveau de l'animation jeunesse à St-Maurice :

- nécessité et souhait de développer une action hors murs (exemple de création de projet des étudiants de la HES-SO en juin 2016)
- valeur du travail d'équipe dans l'animation jeunesse: collaboration de deux professionnel-le-s
- souhait de bénéficier de l'apport d'un-e étudiant-e en animation socioculturelle et du support de la HES-SO / versus l'engagement d'auxiliaires non formés à l'animation
- insuffisance d'un 60% dans une ville de 4'500 habitants, dont la présence du CO, EPP et collègue.

De son côté, la HES-SO cherche des collaborations avec les communes pour y placer des étudiants en emploi « animation socioculturelle », qu'elle suit dans leurs projets et qui sont supervisés par des praticiens formateurs. En cas de collaboration, la commune établit une convention avec la HES :

- taux de travail de l'étudiant : 50%
- deux jours / semaine aux cours
- l'étudiant est soumis à un contrat pédagogique et suivi par un praticien formateur, rémunéré selon entente entre deux parties (env. 2'500.- pour 1 an et demi)
- encadrement en commun par le conseiller communal en charge, l'animatrice de la Dzèbe, le praticien formateur. Ce « bureau » a comme mission d'accompagner la mise en place du poste et de définir les besoins de la population ainsi que les objectifs.
- Rémunération de l'étudiant en emploi : en moyenne 1'600.- nets la première année.
- Engagement de la HES-SO : verser une contribution de 3'800.- pour 1 an et demi à la commune.

Ce document sera complété par une présentation orale lors de l'assemblée du Conseil général du 19 décembre 2016, lors de laquelle il sera possible de demander des infos supplémentaires.